L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

322 - CHARTRES - 322

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une affaire, etc

G. J. Grubbs vs Alfred Pierson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65 557.—Un writ d'un writ de fieri facias contre G. J. Grubbs, défendeur "in rule," et en faveur de la succession de W. B. Fahey, plaignant "in rule" à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits titres et intérêts de G. J. Grubbs dans et à un certain procès mainte nant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 74 054 intitulé G. J. Grubbs vs W. H. Frank, Mme Joséphine Fahey et la succession de W. B. Fahey, dans lequel ledit Grubbs réclame d'être le propriétaire de propriétés décrites comme lots 1, 2, 3 et 4 dans Lot No 6 du troisième district, borné par les rues Dupré D'Abadie, White et Orleans, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun soixante un pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Dupré sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Dupré et Orleans.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant in rule.
29 oct—29 31—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Portant le No municipal 1465 rue Robertson, entre Columbus et Kerlerec.

Mme Marie Narcisse vs Gustave Gazave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74 496.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot No 430 borné par les rues Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné par le No cinq, sur un plan de A. Castaing, daté le 10 août 1849 déposé en l'étude de C. C. Lafreyere, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Robertson, sur cent cinq pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles plus ou moins inégales, lot de terre ainsi composé le nord-est du lot 85 Zémerment d'une partie du lot 84 et Zemerment d'une partie du lot 13 situé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles A. Butler avocat pour le plaignant.
2e oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant le No Municipal 2360 rue Roseau, entre les rues Premier et Soraparu.

Succession de Mme Charles E. Rock.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41 084.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles Kirsch et en faveur de Walter J. Kirsch et Mme Camilla Cosgrove à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Roseau, Levée, Premiere et Soraparu désignés comme lots Nos 1 et 2 et contigus, un à l'autre et mesurant chacun trente pieds sept pouces de face à la rue Roseau sur cent vingt cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan fait par L. H. Pilié voter le 5 novembre 1872.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Geo Montgomery avocat des plaignants en exécution.
26 oct—26—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St Ange entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 74 229.—En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904, décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et toutes dépendances y appartenant, situé en déportement dans le quatrième district de cette ville, lot borné par les rues Carondelet et Lautrec ou Apollon et Chartres Ste Marie et St André, et désigné comme le lot No quarante trois sur un plan fait par C. A. Hedin, arpenteur, déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue St André sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds trois pouces sur la ligne le divisant du lot No quarante deux et quatre vingt treize pieds onze pouces et six lignes sur la ligne le divisant du lot No quarante six et trente pieds cinq lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew Hero Jr. avocat pour les plaignants.
11 nov—11 12 18 25—dec 2 9 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 72 231.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Rosen, agent de Pierre Reiman, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Percy Thos avocat. 11 nov—11 15 20

Succession de Justine C. Wimsby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 73 913.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Claranda Pinkney, veuve de Jumina C. Wimby, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. J. Ross avocat. 11 nov—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA GOELETTE "ADOUA."

Dans l'affaire de la succession de Vincent Ferrer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 74 467.

PAR W. R. METZLER, Encanteur.—Bureau 312 rue Carondelet.—En vertu d'une ordre datée le 11 novembre 1904, signé par l'Hon. Geo H. Théard juge de la Division E et devant lâtre adressé, je procéderai à vendre

JEUDI, LE 24 NOV
A 11 Heures A. M.

La goelette "Adoua" à la tête de la rue Tchoupitoulas Vieux Basins.

Conditions—Comptant.
W. R. METZLER, Encanteur.
A. J. Ross avocat.
13 nov—13 20 23 28

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR JAS. A. BRENNAN.—Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 29 novembre 1904, à midi, au No 311 rue Baronne, dans l'affaire de la succession de Joseph Napoléon et Jeanne, No 74 611 ordre signé par le juge de la Division E datée le 15 novembre 1904. Un lot de terre No 2 dans le Troisième District dans l'ilot de revenue de Londres les rues Libérale, Force et Nouvelle-Orléans. 29 1" de face à l'avenue de Londres sur 100 8" 6 de profondeur. Conditions—Comptant. L'acte de vente passé devant Fred Zengel notaire aux frais de l'acquéreur. 20 0/0 de dépôt au moment de la vente.

JAS. A. BRENNAN, Encanteur.
19 nov—19 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur à savoir:

L'ELMETRA, le W. T. SCOVELL, le GEM, et le RED RIVER

Aussi de Sept Barges Meublées,

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receiver

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 73 191.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Les steamboats ci-après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilleires, installations de pompes, appareils, meubles et toutes autres dépendances y appartenant, etc., lesquels bateaux ayant été construits par le chantier de bateaux Howard à Jefferson Parish, savoir:

1° LE STEAMBOAT ELMETRA, 170 pieds de longueur 35 pieds de largeur 5 2/10 pieds de profondeur capacité environ 550 tonneaux ou 2 200 balles de coton construit en oct. 1897.

2° LE STEAMBOAT W. T. SCOVELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, 6 7/10 pieds de profondeur; capacité environ 275 tonneaux ou 1 100 balles de coton, construit en nov. 1895.

3° LE STEAMBOAT GEM, 135 pieds de longueur, 26 pieds de largeur, 3 6/10 pieds de profondeur. Capacité environ 275 tonneaux ou 1 100 balles de coton, construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 5/0 pieds de profondeur. Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton, construit en l'automne de 1899.

II. Aussi les barges suivantes (toutes des barges meublées) à savoir:

LES BARGES KLONDYKE ET YUKON, chacune d'environ 120 pieds de longueur 32 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a sept ans.

Les barges MADD et LUCILLE, chacune d'environ 120 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur, construites il y a sept ans.

LES BARGES READY ET RELIEF chacune d'environ 140 pieds de longueur, 32 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a six ans.

Les barges MADD et LUCILLE chacune d'environ 120 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur, construites il y a sept ans.

La barge VIRETTE d'environ 130 pieds de longueur, 32 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur, construite il y a 9 ans.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
R. R. Forman, avocat pour Carter Bros Plaignants in rule.
J. D. Grace avocat pour le receiver.
W. P. Benedict avocat pour la Ligne Red River.
12 nov—12 13 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Substantielle Bien Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Formant encoignure N. E. des rues Royale et Toulouse portant les Nos municipaux [illegible] Royale et 622 à 630 rue Toulouse.

Emile Longue et al vs Jean Lalaurie Fils vs Jean Lalaurie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 74 [illegible].—En vertu d'un [illegible] à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, dépendances, aisances, servitudes, privileges et avantages y appartenant ou de quelque façon que ce soit, situé dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilot No 41 borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis mesurant ledit lot trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante cinq pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur et égalant en largeur à l'arrière trente pieds sept pouces et six lignes parallèles avec ladite rue.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions
Premièrement: L'acquéreur devant soumettre un tel montant de son enchère et le paiement d'icelle se fera par billets d'hypothèque que le shérif vendeur cessé sur ladite propriété à après acte passé par devant F. D. Chambonnet notaire le 15 octobre 1903 enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778 folio 413, lesquels dits billets sont faits par le défendeur et sont échoirs pour la somme de $100.00 et sont tous datés du 6 octobre 1903, et portant à partir de six mois après sa date et les autres successivement mois par mois ci-après suivant le dernier devant être du 100 mois après sa date les dits billets portant intérêt au taux de 6 0/0 par an, du 6 octobre 1903 jusqu'au paiement, par une clause spéciale dans le dit acte d'hypothèque et vente. L'intérêt sur tous les dits billets dû après le 6 octobre 1904, est payable pour une année d'avance et le plaignant en ayant reçu une d'être payé comptant pour tout intérêt sur les billets non payés au 6 octobre 1905. L'intérêt sur ladite série de [illegible] billets non encore dûs le 6 octobre 1905 devant être payé pour une année d'avance et chaque année ci-après à la même date d'avance pour une année sur les billets demeurant non encore dûs sur les dites dates respective

2° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

Mem. L'acquéreur ayant le privilège de prendre tous les billets avant leur échéance, le plaignant contrôlant et tenant les séries entières.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Benjamin & Monroe, avocats pour le plaignant.
12 nov—12 13 18 25—dec 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

—:o:—

Cottage Double.

Dans le Quatrième District.

Nos 2916-18 Rue Treizième

Dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Fisher (née Hansen).

No 74 553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR J. PAUL HECKER encanteur.—Un beau 8/10 rue Commune près de la rue Paroisse JEUDI le 15 décembre 1904 à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans 311 rue Baronne en vertu d'un ordre datée le 10 décembre 1904 par l'Hon. F. D. King juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc, quatrième district de cette ville, lot numéro 4x3 borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, désigné par le No 6 et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en deux termes d'une année après la date de février, huit pour cent d'intérêt payé de la date de la vente jusqu'au paiement garanti par hypothèque et bien de vendeur et les dites en sus elle de sécurité. Dix pour cent le pacte de non alienando et l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1904, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. D. Veal, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, Effets mobiliers, Montre en or.

Succession de Victor Zatarain et Wilhelmina Mott, sa femme

No 73 979—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs.—Bureau 134 rue Carondelet.—VENDREDI, le 25 novembre 1904 à 11 heures a. m. sur les lieux dans McLellanville, au-dessus d'Alger 5me district. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 octobre 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir: Une monture en or, un lot de meuble de maison et effets et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant. — CHAS. R. KENNEDY, Constable.—J. O. Daspit avocat pour la plaignante.

15 nov—18 25 28

Thos J. Henderson vs Chas Jones

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle-Orléans.—No 19 189.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterus, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division C, je procederai à rendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville le MARDI 22 novembre 1904 à 11 heures a. m. à savoir.—Un lot de meubles de maison et effets d'après inventaire enregistrés en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus conditions—Comptant.—CHAS R. KENNEDY constable.

McConnery et Benedict avocats pour le plaignant. 15 nov—15 20 22

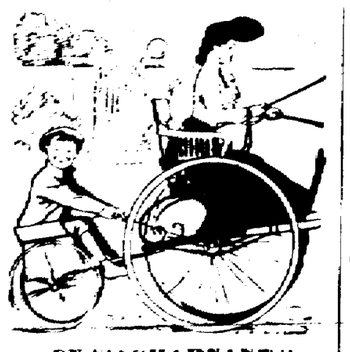

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiraient en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent mais bien Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures Wagons Surreys Runabouts Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee,

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel etc.

1 sept—6m—dim jeu

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Max Paul vs Wm G. Buchholtz.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 18,890.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Dewing juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le 2me District de cette ville, le LUNDI, 28 novembre 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison et effets et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant. — CHAS. R. KENNEDY, Constable.—J. O. Daspit avocat pour la plaignante.

15 nov—18 25 28

Thos J. Henderson vs Chas Jones

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle-Orléans.—No 19 189.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterus, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division C, je procederai à rendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville le MARDI 22 novembre 1904 à 11 heures a. m. à savoir.—Un lot de meubles de maison et effets d'après inventaire enregistrés en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus conditions—Comptant.—CHAS R. KENNEDY constable.

McConnery et Benedict avocat pour le plaignant. 15 nov—15 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE BOIS BLE.

153 et 155 rue Alix, entre les rues Bouny et Powder, Alger.

Succession de Victor Zatarain et Wilhemina J. Mott, sa femme.

No 73,979—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs, bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI le 29 novembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre datée le 25 octobre 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilot No 66 borné par les rues Alix, Eliza, Bouny et Powder désigné comme le lot No 6, lequel mesure 30 pieds à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur le tout en mesure française. Les améliorations sont désignées par les Nos 153 et 155 rue Alix et comprennent un cottage double contenant 5 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc. Les rues Alix et Bouny sont asphaltées. Dans un bon voisinage et se louant $16 par mois.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses de sécurité usuelles et coutumières et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904 en plus et audessus du prix de l'adjudication. 10 pour cents au moment de l'adjudication.

L'acte de vente passé devant M. E. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29 30—nov 6 13 20 27 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Max Paul vs Wm G. Buchholtz.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 18,890.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Dewing juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le 2me District de cette ville, le LUNDI, 28 novembre 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison et effets et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant. — CHAS. R. KENNEDY, Constable.—J. O. Daspit avocat pour la plaignante.

15 nov—18 25 28

Thos J. Henderson vs Chas Jones

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle-Orléans.—No 19 189.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterus, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division C, je procederai à rendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville le MARDI 22 novembre 1904 à 11 heures a. m. à savoir.—Un lot de meubles de maison et effets d'après inventaire enregistrés en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus conditions—Comptant.—CHAS R. KENNEDY constable.

McConnery et Benedict avocat pour le plaignant. 15 nov—15 20 22

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiraient en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent mais bien Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures Wagons Surreys Runabouts Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee,

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel etc.

1 sept—6m—dim jeu

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jemima Neary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 73 454.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final, non approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

J. Zach Spearing, avocat.
17 nov—17 21 26

Succession de Jules A. Blanc

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 73,818.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank A. Monroe, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Lapeyre, Monroe & Simmons, James McConnell Jr. avocats.

17 nov—17 21 26

Succession de Charles Perrilliat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 74 711.—Division C.—Attendu que Louis Perrilliat a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Perrilliat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Bernard Titche avocat.

16 nov—16 20 25

Succession de John G. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 73,822. Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Fred. J. T. Beck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. E. Fisher, avocat.

11 nov—11 15 20

Epreuve Gratuite.

Mort aux Cheveux—Racine et Poils.

Nouvelle Découverte par Miles BELL.

Un Traitement d'Essai GRATUIT à toute personne affligée de Poils sur la Figure, le Cou ou les Bras.

Nous avons enfin fait la découverte qui embarrasse les calmistes et bien d'autres pendant des années—celle de détruire absolument et pour toujours les cheveux superflus, racine et poil, que ce soit une moustache ou des poils sur le cou, les joues ou les bras, et cela, sans autre ennuement à la peau la plus fine ou la plus sensible.

Les Demoiselles Bell ont éprouvé à fond son efficacité et désirent que le mérite entier de leur traitement, auquel elles ont donné le nom descriptif de "BELL-ALL-HAIR," soit connu de tous ceux qui sont affligés de cette surabondance de cheveux. Pour arriver à cela un traitement d'épreuve sera envoyé, gratuitement, à toute dame qui en fera la demande par écrit, disant qu'elle a vu l'offre dans ce journal. Sans qu'il vous en coûte un sou vous pourrez voir par vous-même ce qu'est cette découverte. L'évidence dans votre propre cas vous convaincra alors que le traitement "BELL-ALL-HAIR," vous débarrassera d'une des choses qui laissent le plus à une beauté parfaite, une surabondance de cheveux sur la figure ou le cou des femmes.

Veuillez bien comprendre qu'une démonstration personnelle de notre traitement ne vous coûtera rien. Un traitement d'essai vous sera envoyé gratuitement, que vous pourrez employer vous même et éprouver ainsi ce que nous avançons, en nous envoyant deux timbres de deux cents pour l'expédition par la poste.

LES DEMOISELLES BELL
24 et 26 Cinquième Avenue,
New York.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités, résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

AVIS DE SUCCESSIONS

Armstrong & Graham et als vs Fenner Carriage Company Ltd's

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 73 517.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George M. Hodgson, recateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas G. Gill, avocat.

12 nov—12 16 21

Charbon

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet coin Union

PHONES 311 et 16.

Cour Succursale—4716 rue Magasins, coin Valence.

22 oct—

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE.

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

23nov—dim mer

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En En ayant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous mesurez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les annonces sont limitées.

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00 y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont sous de souscripteurs de quarts.

SOARDS DIRECTORY CO. LTD. Editeurs
Chambres 5e et 3e, 600 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

12 fév

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS AUX CREANCIERS.

Succession de Jeanne Marie D. A. Hehlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 74 444.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Earnest Hartmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

J. Zach Spearing, avocat.
17 nov—17 21 26

Succession de Mme Marie Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 73 912.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Edward J. Theard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Bernard Titche avocat.

16 nov—16 20 25

Succession de John G. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 73,822. Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Fred. J. T. Beck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. E. Fisher, avocat.

11 nov—11 15 20